



La crise sanitaire ayant conduit le gouvernement à prendre des mesures exceptionnelles de restriction des déplacements et des activités, l'accidentalité routière de 2020, et partiellement 2021, reflète de 2020 les aléas liés aux mesures et à la manière dont les Français ont adapté leur mobilité. L'année 2020 ne figure pas dans ce baromètre.

**BAROMÈTRE TRIMESTRIEL**

Octobre – novembre – décembre 2022

Édité le 04/01/23

Bilan Accidents/Tués/Blessés	Accidents	Tués	Blessés
4ème trimestre 2022	18	4	20
4ème trimestre 2021	25	5	30
Moyenne des 4ème trimestres 2017-2019	24	5	32
Cumul 2022 du 01/01 au 31/12	92	17	102
Comparaison cumul 2022 / cumul 2021	-18 (-16%)	-3 (-15%)	-43 (-30%)
Comparaison cumul 2022 / moyenne cumuls 2017-2019	-23 (-20%)	-5 (-24%)	-42 (-29%)

Répartition des personnes tuées	Catégories d'usagers tués							Âge des personnes tuées						
	Piéton	Vélo	Cyclo	Moto	Auto	Utilitaire/ Poids Lourds	Autre	0-13	14-17	18-24	25-44	45-64	65-74	75 et +
4ème trimestre 2022		1		1	2					1		1	1	1
Cumul 2022 du 01/01 au 31/12	1	3	2	4	7	0	0	0	1	4	4	6	1	1

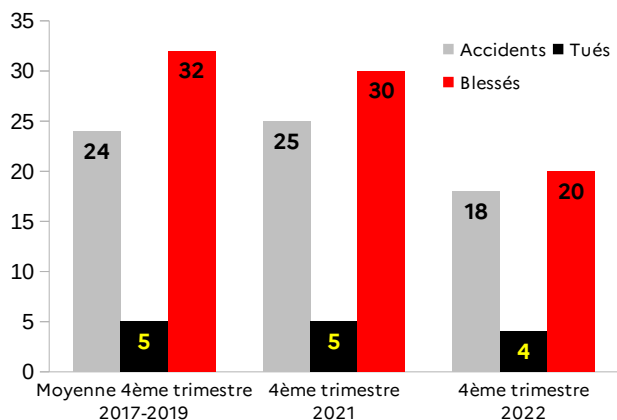
  

Répartition des personnes tuées	Localisation	
	En agglomération	Hors agglomération
4ème trimestre 2022	1	3
Cumul 2022 du 01/01 au 31/12	5	12

Source : ONISR - séries labellisées. Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre. Les données 2017 à 2021 sont définitives. Les données 2022 sont provisoires. Les moyennes 2017-2019 sont des données arrondies à l'unité. Le calcul d'évolution est calculé sur les données non arrondies.

**Du 1er janvier au 31 décembre 2022 - Situation connue au 04/01/23**

Mois	Accidents		Tués		Blessés	
	Accidents	Tués	Blessés	Accidents	Tués	Blessés
Janvier	8	0	9	8	0	9
Février	3	0	4	3	0	4
Mars	11	2	12	11	2	12
Avril	9	3	12	9	3	12
Mai	11	3	12	11	3	12
Juin	11	1	12	11	1	12
Juillet	11	2	11	11	2	11
Août	6	2	5	6	2	5
Septembre	4	0	5	4	0	5
Octobre	7	2	5	7	2	5
Novembre	5	1	6	5	1	6
Décembre	6	1	9	6	1	9
<b>Total</b>	<b>92</b>	<b>17</b>	<b>102</b>	<b>92</b>	<b>17</b>	<b>102</b>



Le 4ème trimestre 2022 a confirmé la tendance à la baisse de l'accidentalité constatée depuis le début de l'été.

Les usagers vulnérables (sans carrosserie pour les protéger) notamment les 2 roues sont cependant très représentés ce trimestre (2 décès vélo et moto) et 12 accidents sur les 18 impliquait au moins un usager vulnérable.

Les causes des accidents ont été multiples : priorité, dépassement dangereux, stupéfiants, malaise somnolence, inattention, ainsi que des causes davantage liées à l'automne : éblouissement, chaussée mouillée. L'alcool restant la première cause (4 accident dont le taux était supérieur au taux légal, mais également présent dans 1 accident dont le taux était inférieur) et la vitesse étant présente dans près de 40 % des accidents.

**LE PIÉTON EST L'USAGER LE PLUS PROTÉGÉ PAR LE CODE DE LA ROUTE : IL A, QUOI QU'IL ARRIVE, TOUJOURS LA PRIORITÉ SUR LA CHAUSSÉE.**

Il est précisé dans l'article R415-11 du code de la route qu'il est obligatoire de céder le passage à un piéton régulièrement engagé sur la chaussée. Si le feu piéton est rouge, et que le piéton s'engage pour traverser, il y a lieu de céder également le passage.

**BIEN CIRCULER A PIED**  
les conseils de la sécurité routière :  
Trottoirs, accotements,  
avec roller ou trottinette (sauf électrique),  
intersections,  
descentes de bus,  
aires piétonnes...  
<https://www.securite-routiere.gouv.fr/chacun-son-mode-de-deplacement/dangers-de-la-route-pied/bien-circuler-pied>



**2RM (cyclomoteurs, scooters et motocyclettes) :  
CONSEILS – ENTRETIEN - ÉQUIPEMENT – VISIBILITÉ- DÉBRIDAGE – RISQUES**

À deux-roues motorisés, les équipements du véhicule et du conducteur sont la seule carrosserie pour se protéger en cas d'accident.

**Dans une majorité d'accidents impliquant un motard et un tiers, le conducteur du véhicule adverse déclare : « je n'ai pas vu la moto »**

Tous les conseils de la Sécurité routière pour être visible et adopter un comportement responsable :

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/chacun-son-mode-de-deplacement/dangers-de-la-route-moto>